

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DES ANIMATIONS COMMERCIALES PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE (art. L. 2122-1-4 du CGPPP)

La Ville de Besançon a été sollicitée pour l'organisation de plusieurs manifestations à caractère commercial ou artisanal sur son domaine public pour l'année 2023.

Il s'agit des manifestations suivantes :

INSTANTS GOURMANDS août 2024 (4 jours)

Lieu : place Granvelle Besançon

Nombre d'emplacements : 45

L'autorisation d'occupation du domaine public est soumise au paiement d'une redevance fixée par la délibération du conseil municipal du 07 décembre 2023 (pour 2024).

Vous pouvez transmettre toute manifestation d'intérêt concurrente :

- avant le 16/04/ 2024 à 18h00 ;
- à GBM – DEEES- Service Commerce, 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon cedex 03 81 87 88 10, ou par mail comrc@besancon.fr

La demande sera nécessairement accompagnée d'une présentation du projet : organisation, budget (recettes, dépenses), moyens humains dédiés, installations...

Les demandes seront appréciées selon :

- l'attractivité commerciale de la manifestation ;
- l'originalité de l'évènement ;
- l'expérience dans le même type de manifestation ;
- les modalités d'organisation ;
- les modalités envisagées afin de sécuriser la manifestation

Vos données personnelles seront traitées par le Service Commerce afin d'analyser la pertinence de la manifestation. Aucun traitement n'est effectué ni aucune donnée traitée en dehors de l'Union Européenne. Vos données seront conservées pour une durée de 6 mois puis archivées, supprimées ou vous seront restituées selon les cas, dans le respect des prescriptions légales applicables.

En vertu du Règlement Européen du 27 avril 2016 (RGPD) et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée, et sous réserve du respect des règles applicables spécifiquement à votre demande, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et solliciter la portabilité de vos données. Pour exercer vos droits et poser toute question, vous pouvez vous adresser à comrc@besancon.fr. Vous pouvez également saisir le Délégué à la protection des données personnelles de Ville de Besançon à l'adresse suivante : dpo@grandbesancon.fr. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL– www.cnil.fr.